

Rapport d'activité 2016-2017 du Syndicat de la Médecine Générale

Vous trouverez ci-dessous le rapport d'activités réalisé collectivement. Il est organisé par thème, Il met en perspective les actions réalisées et les décisions prises lors de l'AG de décembre 2016.

⇒ Défendre la Sécu'

Un des objectifs de l'année était de mener des actions autour de la défense de l'Assurance maladie solidaire.

Le SMG a signé la pétition en ligne « Pour la sécurité sociale », pétition initiée entre autres par André Grimaldi, endocrinologue. Il s'agit de la prolongation de la charte pour une santé solidaire, que le SMG avait également votée en 2015.

De nombreux débats ont été animés par des membres du SMG autour du film documentaire *La sociale* de Gilles Perret, sur l'histoire de la Sécurité sociale.

Communiqué pour la défense du tiers-payant Sécu.

NON FAIT : Appel à une journée dédiée afin de matérialiser ces alliances, autocollants, site internet, vidéos.

Pour information : le collectif « Les outils du soin » a édité un livret sur la Sécurité sociale qui peut être distribué largement.

⇒ Rémunération-ROSP

Le second objectif était d'élaborer une réflexion et des actions sur la rémunération des soignant.e.s, en particulier autour de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) ou paiement à la performance. L'AG du SMG en 2016 avait voté l'appel syndical au refus de la ROSP. Pour rappel, la ROSP est une rémunération supplémentaire au paiement à l'acte des médecins sur des objectifs définis par la caisse de sécurité sociale (ex : nombre minimal de prise de sang réalisées par les patient.e.s diabétiques).

Débats autour de la ROSP et de la juste rémunération sur la mailing-list et la possibilité d'expression de pluralité des avis. Difficulté posée par le fait que certain.e.s ont accepté la ROSP et ne se retrouveraient pas dans la position du syndicat. Un questionnaire anonyme est en cours réalisation pour connaître plus en détail ce problème.

Rédaction d'une lettre aux patient.e.s : en précisant que nous demandons que les pratiques soient évaluées par un organisme indépendant.

Réflexion autour de la dématérialisation/informatisation (des malus seraient prévus pour les récalcitrant.e.s à l'informatique ?).

Débats autour des Nouveaux Modes de Rémunération à géométrie variable dans les maisons de santé : rédéfinition régulière ; ainsi que sur les forfaits structures.

Communiqué contre l'augmentation de la consultation généraliste à 25 euros et les actes dits « complexes ».

Communiqué contre la ROSP enfant, passée au cœur de l'été 2017.

Réflexion et inquiétude concernant les arrêts maladie qui pourraient devenir critères pour la ROSP.

⇒ Analyse de la convention médicale d'aout 2016

Document synthétique réalisé et transmis.

Nouvelles mesures tarifaires (cf. affiche de l'atelier), dispositifs ou contrats d'aides forfaitaires à l'installation (définition des zones sous dotées définies par décrets par les Agences Régionales de Santé), majorations d'honoraires, compléments (et non dépassements) d'honoraires pour non-respect du parcours de soins, exigences du patients, visites non justifiées... ; option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) ; droit à DH permanent ; recours suspensifs des médecins pour procédures de la caisse contre les excès de DH (la sanction de la caisse ne s'applique pas tant que le médecin n'est pas jugé)

⇒ Elections présidentielles

Des membres du SMG ou proches du SMG de la région marseillaise ont analysé les programmes santé des « principaux » candidat.e.s et ont réalisé un fascicule à destination des patient.e.s.

Le SMG a rédigé ses 12 propositions pour une santé plus solidaire en 2017, sorte de programme politique pour la santé. De nombreux points sont à rediscuter.

L'élection de Macron nous fait relever certains points de son programme :

- En revenant sur le principe du tiers-payant, il fait la part belle aux complémentaires et aux établissements de santé privés, en augmentant leur autonomie et en développant les Groupements hospitaliers de territoire.
- Il évoque la création d'un service sanitaire de 3 mois pour les étudiants en santé pour la santé scolaire et en entreprise.
- Il confirme des rémunérations supplémentaires liées à la performance.
- Il annonce des « économies » de 15 milliards sur 5 ans sur les comptes de la Sécu.
- Il prévoit un changement de financement de la Sécurité sociale en remplaçant les cotisations d'assurance chômage et maladie de tous les salariés par une hausse de la CSG (Contribution Sociale Généralisée)

Discussions et débats autour des problèmes posés par le remplacement cotisation/CSG.

Communiqué critique sur la nomination d'Agnès Buzyn à la Santé + communiqué Obligation vaccinale : à qui profite le crime ? (15/09/2017)

⇒ Fonctionnement de la CE

Seules 5 personnes élu.e.s, quelques CE avec vraiment peu de monde en présentielle (2 en février) mais beaucoup de participant.e.s à la plupart des CE. Nous remarquons que la CE à Toulouse a permis la réunion de beaucoup de personnes. Les membres de la CE proposent l'organisation d'une CE sur trois dans d'autres villes que Paris (Nantes, Toulouse, Marseille ?).

D'une certaine manière, la distinction entre CE élargie et CE élue a été peu déterminante puisque l'animation du syndicat a été autant le fait de personnes élues que non élues. La CE élue a joué un peu un rôle de « bureau » du syndicat.

⇒ Santé des étranger.e.s-exilé.e.s-Protection Universelle MALadie (PUMA) :

La PUMA semble un progrès pour les français.es en individualisant la prise en charge (suppression du principe d'ayant droit), mais met en danger l'accès aux droits des étranger.e.s. La PUMA renverrait selon la LDH environ 700 000 personnes vers l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Communiqué-appel pour l'accueil inconditionnel des migrant.e.s, suite à l'incendie d'un camp de migrant.e.s à Grande Synthe à Dunkerque.

Poursuite du travail en lien avec ODSE (Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers) et LDH (Ligue des Droits de l'Homme), par des adhérent.e.s participant aux différentes structures.

Engagement d'adhérent.e.s auprès des migrant.e.s-exilé.e.s (Calais, Nantes, Gap...?)

Réflexion en fin d'année pour savoir que faire de plus syndicalement pour aider les exilé.e.s ?

⇒ **Thème santé et travail**

Le Manifeste pour la santé des travailleurs et des travailleuses est signé par association pour la protection de la santé au travail dans les métiers portuaires 44 (APPSTMP 44), association Santé et médecine du travail (ASMT), Union syndicale de la psychiatrie (USP), Syndicat de la médecine générale (SMG), l'Union syndicale de Solidaires, CGT44, Ensemble, Fédération Sud santé sociaux, France insoumise (FI), Parti de gauche (PG), Nouveau parti anticapitaliste (NPA). Conférence de presse sans journalistes, malheureusement. Le manifeste a été présenté lors de la présentation du numéro 76 de la revue *Pratiques* : « Santé-Travail, passer de la plainte à l'offensive ».

Soutien aux actions de l'ASMT contre l'Ordre concernant les plaintes d'employeur.euse.s ; soutien au Dr Dominique Huez, médecin du travail, attaqué par un employeur pour avoir fait le lien entre santé et travail.

Requête en conseil d'Etat faite avec l'a-SMT, la CGT, Solidaires et... pour supprimer le « notamment » dans le texte autorisant les plaintes des employeur.euse.s à l'Ordre des médecins. Séance le 12 septembre, rejet de la requête.

NON FAIT ? :

Groupes de travail sur les aspects juridiques.

Groupe de travail sur la clinique de la santé au travail en médecine générale.

Développement d'outils techniques et formation interne.

Développement de cette thématique en formation initiale et continue (au sein des DMG ou en parallèle).

Création d'un binôme référent national pour les médecins mis en cause devant l'Ordre des médecins par des employeurs.

Création d'un annuaire de personnes-ressource nationales et locales.

Colliger une bibliographie de ressources scientifiques santé-travail

Travail du lien santé- environnement (RES, toxic tour, ARTAC, etc.).

⇒ **MIOP (Mouvement d'Insoumission Ordinale Partielle)/APLA (Association Pour la Liberté Associative)**

Le SMG a appelé ses adhérent.e.s à rejoindre le MIOP en refusant de verser la totalité de la cotisation à l'Ordre des médecins. L'APLA vise à regrouper les oppositions aux différents ordres professionnels.

L'an prochain, des actions plus coordonnées pourraient avoir lieu.

Le MIOP s'est constitué en association.

⇒ **Participation aux mouvements sociaux et partenaires**

Participation au congrès de l'Union Syndicale de la Psychiatrie du 24 au 26 mars 2017 : Tous migrants, tous réfugiés ?

Appel et participation aux manifestations contre les ordonnances Macron de la loi travail 2017 : CP pour appel à manifestation du 12/09/2017, également le 16 novembre 2017.

Participation à la manifestation unitaire pour la santé du 7 mars 2017.

Le SMG est membre du collectif : « Pour sortir de l'état d'urgence », appel à mobilisation contre les violences policières et pour la dignité suite au viol de Théo par la Police.

Soutien au centre de santé AGECSA de Villeneuve dans la région grenobloise ?

Mouvement contre les dépassements d'honoraires à Bordeaux.

⇒ **Communication**

Constitution d'une liste mail ce-élargie pour permettre l'inclusion de tous les membres et éviter les oublis.

Proposition de refonte du site Internet plus fonctionnel non abouti, du fait de l'absence de réponse de la webdesigneuse. A relancer ?

18 communiqués de presse en 2016/2017.

En projet :

- Campagne contre les dépassements d'honoraires
- Formation médicale initiale (4^e année d'internat de médecine générale ?) : poursuite du travail thématique engagé à Nantes en 2015.
- Liberté d'installation et démographie médicale.
- Se (re)positionner sur l'exercice collectif, les maisons de santé pluriprofessionnelles, les cahiers des charges fluctuants des ARS pour l'accès au financement.
- Communication et diffusion des idées du SMG (un groupe de démocratisation des communiqués de presse a été évoqué).
- Réactualisation des écrits déjà produits (nos incontournables, programme santé 2007, articles sur les maisons de santé...), mettre en valeur le bagage du SMG (histoire du SMG).
- Travail de veille par rapport aux textes de lois à poursuivre et renforcer.
- Répondre à minima aux sollicitations de chercheurs comme André Cicollella, Frédéric Pierru (qui a construit le programme santé de Mélenchon).
- Poursuite du travail en collaboration avec différents alliés au niveau national : Collectif France Grèce pour la Santé (CFGS), réseau européen pour une santé mentale démocratique solidaire.

Groupes (inactifs ?)

Santé travail

Santé environnement